

CONVOCAION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

46e Assemblée générale des actionnaires

Samedi 27 août 2011 à 10h. à la salle communale de St-Luc

Ordre du jour

1. Contrôle des présences
2. Lecture du procès-verbal du 21 août 2010
3. Rapport du Conseil d'administration
4. Lecture des comptes 2010/2011
5. Rapport de l'Organe de révision
6. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
7. Nominations statutaires
8. Présentation du site internet des logements
9. Projet immobilier : présentation et décision
10. Divers.



ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

Conseil d'administration

Olivier Salamin, Veyras
Patricia Chardon Kaufmann, St-Luc
Marc Chabloz, St-Luc

Patrick Schriber, Tannay
Jean-Paul Ecklin, Chandolin
Yves Balmer, Sierre
Simon Epiney, Vissoie

Mandats échéant en 2011

Président
Vice-présidente
Secrétaire

Membres

Comité de direction

Olivier Salamin, Veyras
Patricia Chardon Kaufmann, St-Luc
Marc Chabloz, St-Luc

Président
Vice-présidente
Secrétaire

Exploitation

Christian Caloz, St-Luc
Joël Zufferey, Chandolin
Bruno Chailley, St-Luc
Philippe Delaloye, Mayoux
Cornélia Ferreira, Sierre
Pierre Savioz, Bramois

Directeur
Chef d'exploitation
Chef technique
Enneigement
Administration
Marketing/animation

Béatrice Aubert, Ardon
Vicky Hamy, St-Luc
Patrick Leclercq, Chandolin
Laurent Jaudaux, St-Luc

Restaurant Tignousa
Cabane Bella-Tola
Restaurant Le Tsapé
Tsigère la Cohà

Organe de révision

Fiduciaire FIDAG, Sierre

Mandat échéant en 2011



CHIFFRES-CLÉ

	2010/2011	%	2009/2010
Produits	7'774'577		8'164'445
Recettes des transports	5'229'661	67.3	5'606'721
Recettes des restaurants et logements	2'329'174	30.0	2'436'199
Autres recettes	215'742	2.8	121'525
Charges	5'996'291		6'027'170
Charges pour le personnel	2'119'587	35.3	2'023'247
Charges d'exploitation	1'728'298	28.8	1'807'920
Charges des restaurants	2'148'406	35.8	2'196'003
EBITDA	1'778'286		2'137'275
en % des produits	22.9%		26.2%
Charges financières et impôts	549'640		507'049
Cash-flow d'exploitation	1'228'646		1'630'226
en % des produits	15.8%		20.0%
en % des fonds propres	18.5%		23.2%
Amortissements	1'638'982		1'629'754
Résultat net	-410'336		472
Investissements nets	1'596'891		2'999'054
Nombre de passages			
Funiculaire			
hiver	156'005		187'406
été	36'224		39'536
Télésiège Tsapé			
hiver	184'096		213'498
été	7'900		7'828
Télésiège Rotzé	124'640		139'261
Téléskis St-Luc	1'119'426		1'268'716
Téléskis Chandolin	266'852		286'825
Nombre de journées-skieurs	196'314		226'405
Prix brut de la journée-skieur	Fr. 25.44		Fr. 23.78
Nombre de nuitées			
Cabane Bella-Tola			
hiver	2'075		2'273
été	988		949
Logement Tignousa			
hiver	1'120		1'072
été	433		377





LES 50 ANS DU TÉLÉSKI DE L'ILLHORN

Durant les années 60, les projets dans le développement d'infrastructures touristiques fusent de toutes parts à Chandolin.

En 1960, un dossier relatif au projet de construction d'un ski-lift entre Chandolin et l'Illhorn est déposé au Département des Travaux Publics & Forêts du Canton du Valais. L'année suivante, une fois les traditionnelles oppositions levées, l'autorisation de construire est accordée. La construction est terminée pour l'hiver 61/62 et les premières cartes journalières à 12 francs sont vendues aux skieurs chandolinards.

Le 13 février 1961, une concession est même octroyée par le Département Fédéral des Postes et des Chemins de Fer pour un téléphérique reliant Chippis à Chandolin avec des stations à Niouc et Soussillon.

Le prospectus de souscription publique de 1963 résume bien l'esprit de pionnier des habitants de l'époque :

«Ce téléphérique reliera la cité industrielle de Chippis, située dans la plaine du Rhône, en Valais, au village de montagne de Chandolin, la plus haute commune politique d'Europe. Par la construction de ce téléphérique, une région nouvelle sera ouverte au tourisme valaisan et un village de montagne tiré de son isolement.

De ses 2000 m., Chandolin domine la vallée du Rhône; on y jouit d'un coup d'œil incomparable sur les Alpes valaisannes et bernoises. Aux abords de Chandolin, en haut, en bas, de côté, des promenades infinies, des vastes champs de neige très bien exposés, des hôtels, des pensions, des cabanes, des chalets toujours plus nombreux, voilà ce qui fait de Chandolin une station en plein développement et d'un avenir certain, sur lequel veillent des équipes entreprenantes; déjà un télésiège relie le village de Chandolin à l'Illhorn, au sommet duquel va se construire un café-restaurant. Prochainement, ce télésiège sera doublé d'un télésiège qui rendra ce «belvédère» accessible à chacun, en toutes saisons. Enfin le téléphérique projeté améliorera sensiblement les conditions de cette laborieuse popula-

tion de montagne : possibilité de gagner sa vie à l'usine d'aluminium de Chippis, possibilité de fréquenter les écoles secondaires de plaine, etc.»

Merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour ouvrir le village de Chandolin au tourisme et le tirer de son isolement.

Une belle leçon de volonté, de courage et d'audace!

On ferait bien de s'en inspirer si l'on souhaite relancer notre économie touristique et donner aux générations futures la possibilité de continuer à vivre et travailler en montagne.

LES RÉSULTATS

L'été 2010 s'est révélé franchement médiocre. Les conditions météo bonnes en juillet et très défavorables en août expliquent en grande partie la baisse des recettes estivales de 10,6% pour le secteur des transports.

Depuis quelques décennies déjà, l'été alpin a perdu de son éclat. En quatre mois d'hiver, nous devons réaliser jusqu'à 90% de notre chiffre d'affaires et nous contenter d'une longue basse saison peu rentable.

Si le potentiel du tourisme d'hiver est suffisamment exploité, il existe une marge de progression concernant le tourisme estival.

Sans cesse pourtant, nous essayons de réinventer l'été afin de mieux tirer parti de l'extraordinaire richesse de notre patrimoine alpin; un sujet à la fois important, complexe et préoccupant dans la politique de notre société.

Avec le réchauffement climatique, les étés deviennent de plus en plus chauds et la fraîcheur estivale des Alpes pourrait attirer une nouvelle clientèle à la recherche d'évasions actives.

En créant deux nouvelles pistes de descente VTT, la station de Saint-Luc - Chandolin se positionne clairement dans un secteur en pleine expansion. Pour les descendeurs débutants et confirmés, trois pistes officielles variées, alternant passages de racines, virages relevés et sauts permettront à chacun

de s'adonner à la pratique du VTT. Des activités sportives qui viennent compléter une offre touristique estivale déjà bien diversifiée et nous permettre peut-être de redonner un peu de couleur à la saison d'été.

La saison d'hiver 2010/11 restera dans les annales comme une saison difficile.

Malgré de longues périodes de beau temps, un enneigement précoce et bien présent durant les fêtes de fin d'année, nous avons souffert à plus d'un titre :

- des chutes de neige nettement en-dessous de la moyenne;
- des températures très élevées en deuxième partie de saison;
- des vacances de carnaval et de Pâques retardées d'un mois;
- un franc fort réduisant l'attrait de la clientèle étrangère;
- un manque de soutien des médias publics et privés;
- la fermeture du principal logement de groupes le Roc Arolle.

Les énormes investissements effectués ces dernières années dans les canons à neige se sont avérés payants. Ils ont permis de limiter les dégâts et prouver qu'un domaine exposé plein sud comme le nôtre peut, compte tenu des conditions-cadres difficiles, assurer à ses hôtes une ouverture des pistes jusqu'en fin de saison.... quitte à finir sur la paille!

Grâce au formidable engagement de notre personnel dans l'enneigement technique et la préparation des pistes, notre société a pu maintenir son domaine ouvert jusqu'à Pâques. Un exploit compte tenu du calendrier et du manque de neige. Elle peut donc se montrer satisfaite des résultats obtenus : le chiffre d'affaires est en recul de 4,8 % par rapport à l'an passé à 7,8 millions, et correspond au niveau de la moyenne sur cinq ans.

Suivant les régions, le Valais a connu un recul du chiffre d'affaires assez marqué : moins 12% à Morgins, moins 13% à Crans-Montana ou encore moins 15% à Vercorin. Quelques rares stations

comme Grimontz tirent néanmoins leur épingle du jeu en stabilisant leur chiffre d'affaires.

Les charges d'exploitation ont été bien maîtrisées et diminuent légèrement à 6 millions de francs. C'est donc la baisse de notre chiffre d'affaires qui a plombé le cash flow de l'exercice. Celui-ci s'est réduit de 25% à 1,2 million de francs, bien en-dessous des 2 millions déjà atteints et qui restent notre objectif.

Notre politique d'investissement prudente nous a été très utile. Les liquidités seront suffisantes pour couvrir les besoins d'exploitation de l'entre-saison mais nous obligent à reporter certains aménagements prévus.

Mis à part les terrains achetés dans la combe du funiculaire et la fin des travaux engagés l'année précédente, l'acquisition d'un chariot élévateur télescopique d'occasion et d'une nouvelle dameuse de piste Kässbohrer équipée d'un treuil pivotant sont les seuls investissements d'exploitation conséquents mais nécessaires de l'exercice.

Les terrains ont été financés par une augmentation de notre crédit hypothécaire; le chariot élévateur et la dameuse par des leasings.

LES RESTAURANTS

Les objectifs fixés en début de saison et rappelés régulièrement étaient clairs : des achats de marchandises ne dépassant pas 30% du chiffre d'affaires et des coûts de personnel de 40%.

Les conditions météo très particulières de cet hiver n'ont pas empêché M. Laurent Jaudaux, gérant de la Tsigère la Cohà, de remplir largement ces objectifs.

La cabane Bella-Tola, gérée par Mlle Vicky Hamy depuis l'été 2010, a également répondu à nos attentes et ce malgré un service à table compliqué par la configuration du bâtiment.

Les charges de personnel dépassent légèrement les 40% en raison des logements qui nécessitent une présence du personnel en soirée.



Les ratios des restaurants le Tsapé à Chandolin et Tignousa à Saint-Luc ne sont pas satisfaisants. La gestion des marchandises et du personnel n'a pas été maîtrisée. Loin s'en faut !

Après 10 ans d'activité, M. Patrick Leclercq, gérant du restaurant le Tsapé à Chandolin, nous a donné sa démission pour la fin de la saison d'été 2011 et nous avons décidé de ne pas renouveler le contrat de Mme Béatrice Aubert, gérante de Tignousa.

Pour l'hiver 2011/2012 une nouvelle organisation de nos restaurants est à l'étude. Celle-ci sera accompagnée d'un contrôle de gestion plus rigoureux.

LE PERSONNEL ET LA SÉCURITÉ

La société a débuté la saison d'hiver 2010-2011 avec un effectif record de 100 employés, dont 18 à l'année. Une belle PME dirigée par M. Christian Caloz qui fête cette année ses 30 ans d'activité au sein de notre société en compagnie de notre chef d'équipe, M. Jean-Claude Massy. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur belle et longue fidélité.

M. Joachim Maillard a réussi avec succès l'examen de fin d'apprentissage d'employé de remontées mécaniques AFP. Une formation de base de deux ans, spécialement conçue pour le personnel de guichet et d'exploitation organisée par les Remontées Mécaniques Suisses.

M. Grégory Blondeau a rejoint la société pour renforcer l'équipe de Chandolin et M. Pierre Savioz a remplacé au poste de responsable marketing M. Christophe Spitz nommé rédacteur WEB aux RMA, alors que MM. Jean Salamin et Philippe Delaloye ont décidé de poursuivre leur carrière en dehors de l'entreprise.

Les nombreux témoignages de satisfaction de nos clients, notamment les habitués des vacances de Pâques, sont à mettre sur le compte des efforts consentis par notre personnel d'exploitation. Merci à tous les employés de la société; l'engagement qu'ils ont déployé cet hiver nous a permis d'éviter le pire et de terminer la saison la tête haute.

Sous la responsabilité de M. Alex Lugon pour les pistes et M. Augustin Rion pour les avalanches, la sécurité demeure l'une de nos préoccupations majeures : nous devons quotidiennement nous assurer que les mesures de protection appropriées ont été prises par le service de pistes et de sauvetage.

Sur 130 jours d'exploitation, les huit patrouilleurs brevetés de la société sont intervenus à 173 reprises, soit 1,33 intervention par jour. Les blessures au genou et à l'épaule restent les plus fréquentes et aucun accident grave n'est à signaler.

La prévention, l'entretien et l'information font également partie des missions du patrouilleur. Un travail important qui nous aide à réduire le nombre d'accidents et sauver certainement des vies.

LES LITS MARCHANDS

Onze ans après la fusion des sociétés de remontées mécaniques de Saint-Luc et de Chandolin, le chiffre d'affaires a régulièrement progressé. De 5,7 millions en 2000, nous sommes passés à 8,1 millions (moyenne des trois dernières années), soit une progression de 42%.

Sur un chiffre d'affaires de 100.— francs réalisé avec un client :

- 30.— francs concernent le secteur de la restauration;
- 70.— francs le secteur du transport.

Avec ces 100.— francs, notre société dépense :

- 38,20 francs pour les charges de personnel;
- 10,00 francs pour l'achat de marchandises des restaurants;
- 07,10 francs pour l'entretien des installations;
- 07,10 francs pour l'électricité, les carburants;
- 06,80 francs pour les intérêts bancaires, les locations;
- 03,90 francs pour les assurances, l'administration;
- 03,50 francs pour les bus navettes, les parkings, l'observatoire;
- 03,40 francs pour la publicité, le marketing.

Reste finalement 20.— francs pour rembourser nos



emprunts et financer nos investissements. Cela représente annuellement un cash flow de 1,6 million (20%).

Nous savons que le maintien, le renouvellement et la modernisation de nos installations nécessitent un cash flow d'exploitation de 25%.

Pour y parvenir, nous devons stopper l'hémorragie des lits froids et augmenter les journées skieurs génératrices de cash flow.

D'où le projet de construction de 300 lits marchands au départ du funiculaire.

Le 7 janvier 2011, une commission chargée d'établir un cahier des charges pour les bureaux d'architecture sélectionnés a été constituée. Six avant-projets ont été déposés et le jury, présidé par M. Jean-Marc Deslarzes, a décidé dans son unanimité de confier la poursuite du projet au bureau Genoud Architectes à Sierre.

L'auteur du projet, par une conception semi-entermée, nous propose une intégration quasi parfaite. Par son implantation, il respecte le site et démontre qu'il est possible d'intégrer un projet ambitieux dans un endroit sensible.

Les échanges et acquisitions de parcelles dans la combe du funiculaire se poursuivent. Avec la collaboration de la commune d'Anniviers, nous espérons aboutir rapidement à un plan de quartier respectueux de l'environnement et équilibré entre espaces verts et construits.

L'OBSERVATOIRE FXB

Le 5 mars 2011, les Membres Fondateurs de l'OFXB ont confirmé M. Gilbert Burki en tant que président de la Fondation pour une période de deux ans. Ce dernier préside la Fondation ad intérim depuis le 4 janvier 2011, en remplacement de M. Bastien Confino qui a donné sa démission fin 2010 avec effet immédiat.

Comme le mentionne M. Burki dans son rapport de gestion, l'observatoire François-Xavier Bagnoud joue un rôle reconnu dans la transmission des

connaissances scientifiques et contribue à assurer un rayonnement international au canton du Valais. Il offre une diversification des produits touristiques du Val d'Anniviers et s'inscrit dans le cadre d'un tourisme doux et durable.

«Dans la vie il n'y a pas de solutions ; il y a des forces en marche : il faut les créer et les solutions suivent».

C'est ainsi qu'une nouvelle convention pour le financement de l'OFXB a été signée pour les années 2010 à 2013. La commune d'Anniviers et notre société se sont engagées à assainir la perte reportée au bilan et à garantir le déficit de fonctionnement de l'observatoire pour les quatre prochaines années.

L'observatoire assure ainsi sa pérennité financière et peut désormais se concentrer sur ses missions d'animations scientifiques et pédagogiques.

LES REMONTÉES MÉCANIQUES D'ANNIVIERS

Le projet de liaison entre Grimentz et Zinal a été accepté par les assemblées générales des deux sociétés et plus rien ne s'oppose au mariage de raison qui donnera naissance à «L'Espace Ski Weisshorn».

La construction d'un nouveau téléphérique de 125 places devrait débuter cette année déjà et s'étaler sur 18 mois. La longueur des procédures pourrait être le seul frein à une inauguration prévue pour Noël 2012. L'impact visuel sur le paysage sera relativement faible puisque seuls 3 pylônes supporteront les 3'500 mètres de câbles qui relieront le village de Grimentz à l'arête de Sorebois.

Un investissement de 27 millions qui permettra aux deux stations d'atteindre la taille critique nécessaire à leur développement futur et à faire partie des 10 plus grandes stations valaisannes.

Le 2 mai 2011, les citoyens de la commune de Chalais ont décidé de prendre en main les destinées de leur domaine skiable.



En rachetant la majorité des actions de la société de la Télécabine de Vercorin SA, la commune de Chalais va pouvoir lancer les travaux de renouvellement de l'installation de base et réaliser l'enneigement artificiel jusqu'au Crêt-du-Midi.

Une tâche confiée aux nouveaux administrateurs de la société qui ont accepté de relever ce défi difficile. Présidée par M. Dany Perruchoud, nous souhaitons à la société de la Télécabine de Vercorin SA plein succès dans cette opération.

En engageant M. Christophe Spitz au poste de rédacteur WEB, les Remontées Mécaniques d'Anniviers démontrent qu'elles professionnalisent leur marketing. Il s'agit du premier poste de ce genre dans l'histoire de l'association, laquelle veut ainsi répondre aux attentes de la clientèle actuelle. M. Christophe Spitz est responsable, entre autres, de la mise à jour régulière du site internet ainsi que de l'animation des réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter.

La réorganisation des structures touristiques d'Anniviers a donné naissance à une nouvelle entité «Anniviers Tourisme». Dirigée par M. Simon Wiget, elle a pour mission l'amélioration des prestations touristiques, la gestion des infrastructures touristiques et l'accueil de nos hôtes.

L'entité «Sierre Anniviers Tourisme» devient «Sierre Anniviers Marketing». Sous la responsabilité de M. Martin Hannart, elle entend désormais concentrer ses activités sur la vente de produits touristiques, au travers notamment de la centrale de réservations déjà existante et du site internet commun aux destinations de la région.

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

Le faible enneigement de cet hiver, un calendrier scolaire défavorable et la force du franc suisse n'ont pas joué en faveur des sports d'hiver. Mais pas seulement.

La fermeture du Roc Arolle, le faible taux d'occupation du secteur de la parahôtellerie et les nouvelles contraintes de sécurité ont eu une incidence

marquée sur la baisse de fréquentation des remontées mécaniques.

Le tourisme représente un secteur capital de l'économie valaisanne et les remontées mécaniques jouent un rôle majeur dans le développement des régions de montagne.

Pour continuer à exercer ce rôle et aller de l'avant, nous devons renouveler et moderniser nos installations. L'augmentation des journées skieurs est donc essentielle pour y parvenir.

Je vous invite tous à agir : en encourageant la pratique du ski et la location des résidences secondaires; en soutenant les projets hôteliers et les constructions de «lits chauds».

Pour conclure ce 46e rapport du Conseil d'Administration, je tiens à remercier chaleureusement :

- le personnel et la direction de notre société;
- les bourgeoisies et consortages de Saint-Luc et Chandolin;
- les sociétés de remontées mécaniques de Grimontz, Zinal et Vercorin;
- Anniviers Tourisme et Sierre-Anniviers Marketing;
- les sociétés de développement, skis-club et sociétés locales;
- les écoles de ski, hôtels, pensions et agences de location;
- les membres de la commission de notre projet «lits marchands».

Un merci tout particulier à la commune d'Anniviers pour son aide et son soutien. En mettant en place une véritable politique touristique qualitative, les remontées mécaniques d'Anniviers peuvent dorénavant compter sur un allié de poids et envisager l'avenir de façon sereine.

Merci enfin à mes collègues du conseil d'administration et à vous tous, chers actionnaires, pour votre confiance et votre fidélité.

Olivier Salamin
Président



COMPTES DE RÉSULTAT

	2010/2011 CHF	2009/2010 CHF
Recettes transports été	359'870	402'464
Recettes transports hiver	4'869'791	5'204'257
Recettes restaurants et logements	2'329'174	2'436'199
Autres produits	215'742	121'525
Chiffre d'affaires	7'774'577	8'164'445
Frais de personnel (secteur transports)	-2'119'587	-2'023'247
Frais d'entretien	-463'773	-529'372
Electricité et carburant	-530'632	-501'945
Assurances	-68'867	-70'128
Administration	-189'194	-182'093
Publicité	-235'720	-255'734
Autres dépenses	-240'112	-268'648
Exploitation des restaurants	-2'148'406	-2'196'003
EBITDA	1'778'286	2'137'275
Charges financières	-464'094	-412'534
Impôts	-85'546	-94'515
CASH-FLOW	1'228'646	1'630'226
Amortissements	-1'638'982	-1'629'754
Résultat de l'exercice	-410'336	472

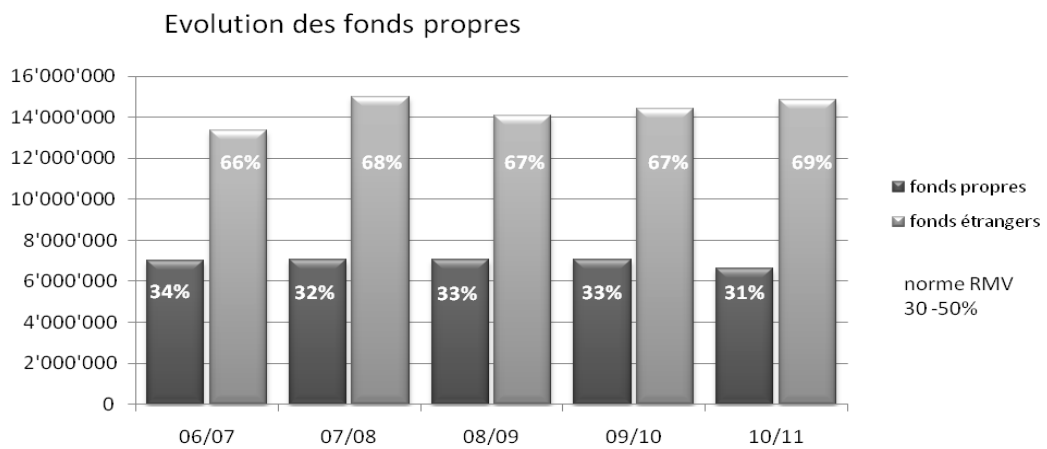
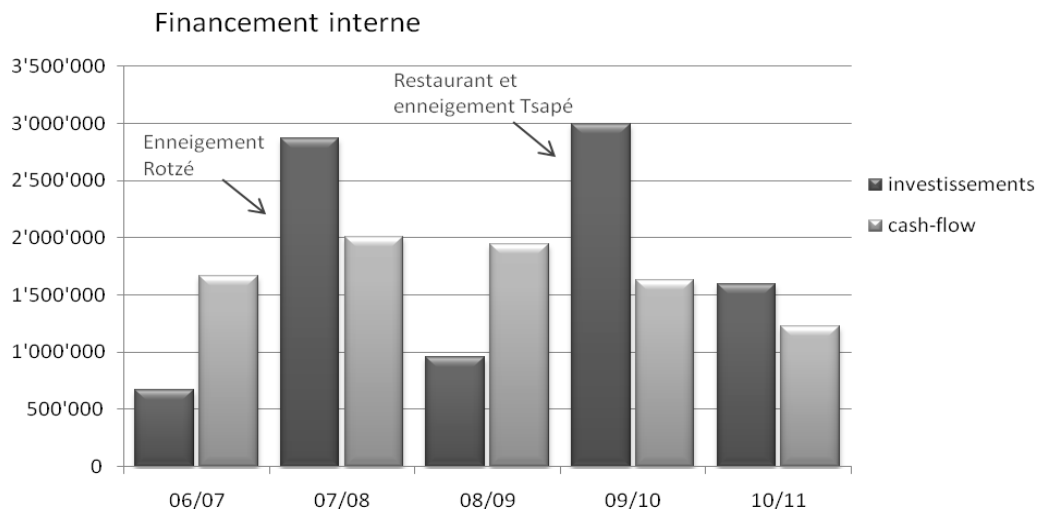
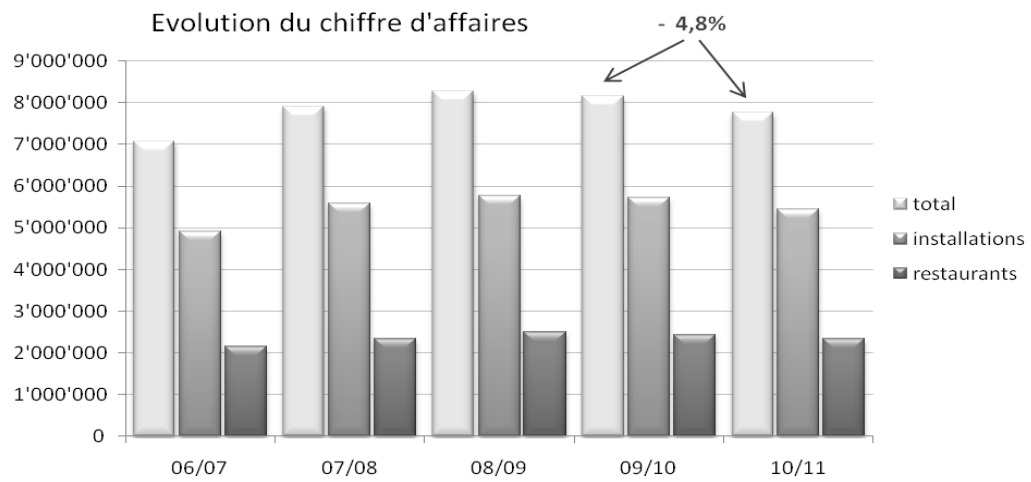


BILAN

Actif	%	30.4.2011 CHF	30.4.2010 CHF
Caisse, poste, banques		436'148	670'773
Débiteurs et actifs transitoires		996'664	752'687
Titres		106'100	108'165
Stocks marchandises		213'325	165'457
Actif circulant	8.2	1'752'237	1'697'082
Immobilisations corporelles		19'726'758	19'768'849
Actif immobilisé	91.8	19'726'758	19'768'849
Total de l'actif		21'478'995	21'465'931
Passif	%	30.4.2011 CH	30.4.2010
Créanciers et frais à payer		647'604	513'320
BCV, prêt à court terme		-	500'000
Passifs transitoires et provisions		900'464	486'531
Fonds étrangers à court terme	7.2	1'548'068	1'499'851
BCV, compte hypothécaire		4'050'000	4'050'000
Prêts bancaires		3'877'500	2'847'500
Leasings		3'099'065	3'391'882
Crédits LIM		2'275'000	2'637'000
Fonds étrangers à long terme	61.9	13'301'565	12'926'382
Capital-actions		6'100'000	6'100'000
Réserve légale		910'000	910'000
Bénéfice reporté		29'698	29'226
Résultat de l'exercice		-410'336	472
Fonds propres	30.9	6'629'362	7'039'698
Total du passif		21'478'995	21'465'931



STATISTIQUES



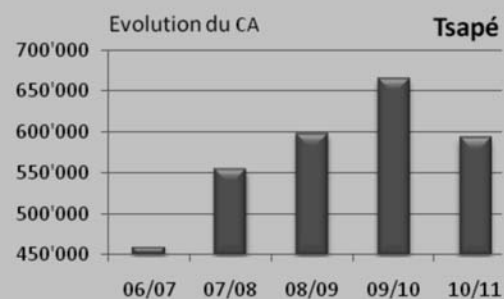
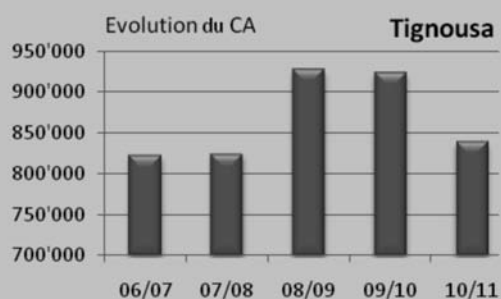
INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS

	Etat 1.5.2010	Investissements	Amortissements	Etat 30.4.2011
Funiculaire St-Luc - Tignousa	3'824'000	-	325'100	3'498'900
Infrastructure/tracé/supports	682'500		57'400	625'100
Superstructure (voie)	1'690'400		43'800	1'646'600
Electro-mécanique	711'500		52'500	659'000
Wagons	739'600		171'400	568'200
Bâtiments / gares funiculaire	2'284'300	-	60'600	2'223'700
Télesièges	5'082'600	-20'320	447'180	4'615'100
Tsapé	4'892'300	-20'320	417'480	4'454'500
Rotzé	190'300		29'700	160'600
Téléskis	462'200	-	87'000	375'200
St-Luc (7)	462'200		87'000	375'200
Chandolin (4)	-			-
Immobiliers	3'545'900	904'741	131'241	4'319'400
Terrains	189'000	636'408	1'408	824'000
Restaurant Tignousa	1'519'300	18'690	49'490	1'488'500
Restaurant Tsapé	1'740'000	239'943	60'343	1'919'600
Tsigère la Cohà	22'800		2'500	20'300
Cabane Bella-Tola	74'800	9'700	17'500	67'000
Garages et véhicules	469'149	585'085	220'776	833'458
Garages Tignousa et Chandolin	102'900			102'900
Véhicules - dameuses	366'249	585'085	220'776	730'558
Installations d'enneigement	3'812'300	101'764	303'664	3'610'400
Prilet	60'400		28'400	32'000
Tignousa + Col	708'000		128'000	580'000
Piste du funiculaire + Rotzé	2'096'800		98'400	1'998'400
Chandolin	947'100	101'764	48'864	1'000'000
Divers	288'400	25'621	63'421	250'600
Infrastructures, pistes, routes	170'000	9'094	29'494	149'600
Système billetterie SkiData	36'400	11'728	13'128	35'000
Objets mobiliers	82'000	4'799	20'799	66'000
	19'768'849	1'596'891	1'638'982	19'726'758
Récapitulation				
Investissements cumulés	60'215'830		100.0%	
Amortissements cumulés	-40'489'072		-67.2%	
Valeur comptable au 30.4.2011	19'726'758		32.8%	



COMPTE D'EXPLOITATION DES RESTAURANTS

	TIGNOUSA 2010/2011		LE TSAPE 2010/2011	
	CHF	%	CHF	%
Produits : restauration	797'119	100.0	592'949	100.0
hébergement	41'026		-	
Achats de marchandises	-287'778	-36.1	-217'183	-36.6
Marge 1	550'367	63.9	375'766	63.4
Charges de personnel	-408'272	-48.7	-316'605	-53.4
Marge 2	142'095	15.2	59'161	10.0
Achats petit matériel d'exploitation	-26'684		-8'746	
Entretien mobilier et machines	-27'753		-8'590	
Electricité, gaz, eau	-42'502		-11'738	
Taxes et patentes	-4'931		-628	
Assurances	-15'000		-7'000	
Charges administratives	-12'553		-6'286	
Publicité, promotion	-7'280		-3'297	
EBITDA	5'392	0.7	12'876	2.2
Intérêts bancaires, locations	-35'018	-4.2	-45'161	-7.6
Amortissements	-49'490	-5.9	-60'343	-10.2
Résultat net	-79'116	-9.4	-92'628	-15.6



CABANE BELLA-TOLA 2010/2011 CHF %		TSIGERE LA COHA 2010/2011 CHF %		TOTAL 2010/2011 CHF %		TOTAL 2009/2010 CHF %	
621'303	100.0	227'554	100.0	2'238'925	100.0	2'347'765	100.0
49'223		-		90'249		88'434	
-179'599	-28.9	-51'781	-22.8	-736'341	-32.9	-761'973	-32.5
490'927	71.1	175'773	77.2	1'592'833	67.1	1'674'226	67.5
-294'670	-43.9	-65'859	-28.9	-1'085'406	-46.6	-1'111'439	-45.6
196'257	27.2	109'914	48.3	507'427	20.5	562'787	21.9
-12'885		-5'226		-53'541		-54'596	
-18'092		-701		-55'136		-50'041	
-16'877		-6'000		-77'117		-80'387	
-1'379		-1'807		-8'745		-9'760	
-2'000		-3'000		-27'000		-27'000	
-9'170		-2'217		-30'226		-31'029	
-5'266		-2'050		-17'893		-12'779	
130'588	19.5	88'913	39.1	237'769	10.2	297'195	12.2
-57'000	-8.5	-478	-0.2	-137'657	-5.9	-107'170	-4.4
-17'500	-2.6	-2'500	-1.1	-129'833	-5.6	-106'049	-4.4
56'088	8.4	85'935	37.8	-29'721	-1.3	83'976	3.4

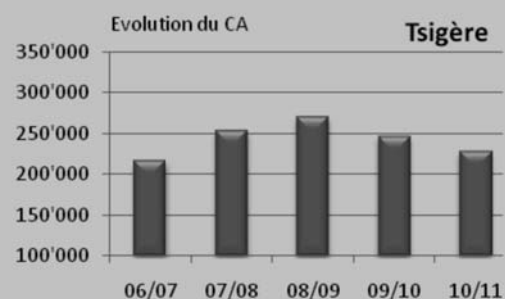
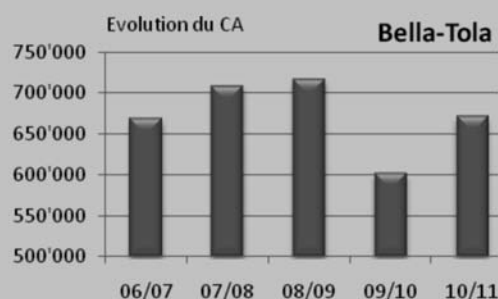


TABLEAU DE FINANCEMENT

		Fonds de roulement net	
		Exercice 2010/2011	
		Augmentation	Diminution
Secteur exploitation			
Produits des transports	5'229'661		
Produits des restaurants et logements	2'329'174		
Autres produits	215'742		
	7'774'577		
Charges de personnel	-2'119'587		
Frais d'exploitation/entretien	-1'728'298		
Charges des restaurants	-2'148'406		
Frais des capitaux et impôts	-549'640		
	-6'545'931		
Financement interne (cash-flow)		1'228'646	
Secteur des investissements			
TS Tsapé : rbt garanties reboisement	20'320		
Achat dameuse et véhicules utilitaires	-585'085		
Logement Tignousa : mesures feu	-18'690		
Restaurant Le Tsapé : STEP+finitions	-223'379		
Restaurants : mobilier et matériel	-26'264		
Enneigement mécanique Chandolin	-101'764		
Achat terrains Combe du funiculaire	-636'408		
Infrastructures et objets mobiliers	-25'621		
Sortie nette de liquidités			1'596'891
Secteur de financement			
BCV, prêt hypothécaire	1'150'000		
Leasings dameuse et véhicules	577'000		
UBS, remboursement prêts	-120'000		
Remboursement Leasings	-869'818		
Remboursement crédits LIM	-362'000		
Financement externe		375'182	
Variation du fonds de roulement net			
Etat initial	197'232		
Etat final	204'169		
Augmentation du fonds de roulement			6'937
		1'603'828	1'603'828



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1	Cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers	La société s'est engagée à garantir le déficit de l'Observatoire FXB pour un montant maximal de Fr. 40'000	
2	Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les engagements de la société	L'ensemble des immeubles, installations et terrains.	
3	Dettes découlant des contrats de leasing	Engagements leasing y compris TVA + intérêts futurs : Fr. 3'497'818. Immobilisations en leasing (installations, enneigement et dameuses): total Fr. 3'099'064.	
4	Valeurs d'assurance-incendie – Bâtiments, installations – Mobilier, machines, outillages	30.4.2011 Fr. 38'676'000 Fr. 14'212'900	30.4.2010 Fr. 38'255'000 Fr. 14'050'800
5	Dettes envers les institutions de prévoyance	Aucune. Au 31.12.2010, notre degré de couverture se situe au-dessus du degré de couverture minimal de 82.94% défini selon le concept d'assainissement de la Fondation collective SYMOVA.	
6	Emprunts obligataires émis par la société	Néant.	
7	Participations dans d'autres sociétés	Fondation de l'Observatoire FXB - Restaurant du Pilet SA - Kudelski SA - Remontées Mécaniques de Grimont SA - Remontées Mécaniques de Zinal SA - Alimentation de l'Achelli SA - STA SA (Services Techniques Alpins).	
8	Dissolutions extraordinaires et réserves latentes	Néant.	
9	Réévaluations des immobilisations	Néant.	
10	Actions propres détenues par la Société	30.4.2011 aucune	30.4.2010 71 actions
11	Augmentation autorisée ou conditionnelle du capital	Néant.	
12	Réalisation d'une évaluation des risques	La société reconnaît que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités. Une analyse des risques auxquels doit faire face la société a été réalisée et formalisée au début du 2ème semestre 2011 par la Direction de la société. Cette analyse traite des principaux risques auxquels la société est exposée et leurs impacts sur les états financiers. Ce document a été approuvé par le Conseil d'administration en date du 8 août 2011.	
13	Autres indications	La plupart de nos bâtiments et installations sont situés sur des terrains appartenant aux consortages des Alpagnes de St-Luc et Chandolin ainsi qu'aux bourgeoisies de St-Luc et Chandolin. Les droits de superficie sont réglés par des conventions de longue durée.	



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE FUNICULAIRE ST-LUC-CHANDOLIN SA A ANNIVIERS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels de votre société pour l'exercice arrêté au 30 avril 2011.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'Administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées.

Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées

des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

FIDUCIAIRE FIDAG SA

Christophe Pitteloud
(Réviseur responsable)

Raphy Morard

Sion, le 11 août 2011

Propositions

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée des actionnaires :

1. d'accepter le 46e rapport de gestion
2. d'approuver les comptes et le bilan de l'exercice 2010/2011 tels que présentés
3. de donner décharge au Conseil d'administration
4. d'utiliser la réserve légale pour un montant de Fr. 400'000.00
5. de prendre connaissance du nouveau solde du compte Bénéfice reporté, soit

a) solde au début de l'exercice	Fr.	29'698
---------------------------------	-----	--------

b) perte de l'exercice 2010/2011	Fr.	-410'336
----------------------------------	-----	----------

c) utilisation de la réserve légale	Fr.	400'0000
-------------------------------------	-----	----------

Fr.	19'362
------------	---------------



ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

	Construction/ Rénovation	Débit/h	Alt. départ	Alt. arrivée	Dénivelé	Longueur
Remontées mécaniques						
1.	Funiculaire St-Luc/Tignousa	1994	1200	1680	2180	500 1300
2.	Télesiège Chandolin/Tsapé	2005	1000	1940	2470	530 1435
3.	Télesiège Rotzé (liaison)	1986/07	900	1940	2560	620 1520
4.	Téléski Illhorn	1993	600	2100	2600	500 1900
5.	Téléski Les Etables	1971	400	2300	2450	150 400
6.	Téléski La Tza	1993	120	2430	2480	50 220
7.	Téléski Crêt-de-la-Motte	1981	450	2200	2500	300 1600
8.	Téléski La Forêt	1966/72	500	1980	2520	540 1525
9.	Téléski Par-di-Modzes	1965/90	700	2180	2320	140 465
10.	Téléski Tignousa	1964/71/85/93	1000	2175	2440	265 1000
11.	Téléski-Ecole	1984/94	280	2170	2195	25 155
12.	Téléski Col des Ombrintzes	1968/86	1000	2315	2770	455 1815
13.	Téléski Pas-de-Bœuf	1973/02	700	2280	2750	470 2100
14.	Téléski Bella-Tola	1983/92	780	2590	2980	390 1130
Total			9630		4935	16565

Infrastructures

- Domaine skiable de 3'200 ha, situé entre 1'650 et 3'000 m.
- 65 km de pistes balisées, y.c. 12 km enneigées mécaniquement
- Pistes de randonnées, Chemin des Planètes, promenades botaniques, etc.
- Piste de luge homologuée
- Parking funiculaire : 25 places + 50 places communales
- télesièges : 225 places
- forêt : 200 places

Restauration et hébergement

- Chandolin - Le Tsapé (2'470 m), 140 places int./300 places ext.
- St-Luc - Tignousa (2'180 m), 450 places int./350 places ext.
- Logement de groupes 28 lits / Tignousa
- Cabane + restaurant Bella-Tola (2'340 m), 92 lits (exploitation)
- Buvette-restaurant Tsigère La Cohà (2'320 m)

Terrains

Commune de St-Luc : 60'413 m2

Commune de Chandolin : 24'359 m2



